

Remplie par :

Date :

Nom & prénom :

LA MAIRIE

Savoir-faire à évaluer	Moyens / Supports	Activité / Consigne	Positionnement
- Identifie la mairie du 19e parmi d'autres bâtiments du quartier	- Photo de la mairie du 19ème et photos d'autres bâtiments	- <i>Retrouvez la mairie parmi les photos.</i> - <i>Que fait-on à la mairie ?</i>	Mène l'activité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> seul(e) <input type="checkbox"/> avec aide <input type="checkbox"/> non Fréquente la mairie <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/> jamais Y va : <input type="checkbox"/> seul(e) <input type="checkbox"/> accompagné(e)
- Comprendre un panneau indiquant des horaires d'ouverture	- Photo des horaires d'ouverture de la mairie	- <i>J'ai besoin d'aller à la mairie mardi après-midi à 17h30. Est-ce possible ?</i>	
- Savoir s'orienter dans la mairie	- Photos de la liste des différents départements de la mairie	- <i>Je veux faire une demande de logement, où dois-je aller ?</i>	



Mairie
du 9^e

Escalier A

2^e ETAGE

MONSIEUR le MAIRE

SECRETARIAT du MAIRE

MONSIEUR le 1^{er} ADJOINT

DIRECTEUR de CABINET

DIRECTEUR ADJOINT de CABINET

CABINET du MAIRE

CHEF de CABINET

DIRECTION GENERALE des SERVICES

S'adresser au BUREAU des HUISSIERS

1^{er} ETAGE

SECRETARIAT des
ADJOINTS et des CONSEILLERS

RE⁻ de CHAUSSEE

BUREAU des AFFAIRES GENERALES

BUREAU des ELECTIONS

BUREAU des ECOLES

BUREAU des AFFAIRES MILITAIRES

Entrée par la Cour

SALLE des FETES

CAISSE des ECOLES

SALLE d' AUDIENCE

SALLE du CONSEIL

ETAT CIVIL

BUREAU du LOGEMENT



**TOUS LES JOURS
AVEC VOUS !**

**Horaires d'ouverture
de la Mairie du 19^e Arrondissement
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
le jeudi de 8h30 à 19h30**

Permanence les samedis, de 9h00 à 12h30, pour :

- *Les déclarations de reconnaissance*
- *Les déclarations de naissances*
- *Les déclarations de décès*

Permanences des élus : uniquement sur rendez-vous

MAIRIE DE PARIS 

**Mairie
du 19^e** 

Pour toute information
info Le 3975
Paris.fr
* ou d'un appareil mobile à partir d'un point de



